

## Huit poissons sur dix ne sont pas issus de la pêche durable

**Plus de huit poissons sur dix vendus en grande distribution et dans les poissonneries de quartier ne sont pas issus de la pêche durable, selon une enquête publiée jeudi par l'UFC-Que Choisir. L'association pointe du doigt les dégâts des chaluts qui détériorent les fonds marins et retiennent des espèces non-désirées.**

Plus de huit poissons sur dix vendus dans la grande distribution ou dans les poissonneries de quartier ne sont pas issus de la pêche durable, selon une enquête publiée jeudi par l'UFC-Que Choisir, qui dénonce le recours au chalut. L'association de consommateurs a mené cette étude auprès de 1.072 rayons poissonnerie de grandes surfaces et 139 poissonneries de quartier entre le 25 janvier et le 8 février sur huit espèces menacées par la surpêche : baudroie, hareng, langoustine, lieu noir, maquereau, merlu, sardine et turbot. Le constat est selon elle sans appel : ses relevés montrent que les "deux tiers des poissons sont capturés dans des stocks déjà surexploités", essentiellement au chalut (74%).

### **Le turbot, la baudroie et le lieu noir victimes de la pêche non-durable**

Or le chalut retient des espèces non-ciblées, détériore les fonds marins pour les chaluts de fond, explique l'association, pour qui "en l'état actuel des choses, cette méthode est donc à bannir". "En croisant les méthodes de pêche avec les zones de capture, on calcule qu'au global 81% des poissons examinés sont pêchés de manière non-durable. Le turbot, la baudroie et le lieu noir affichent les plus mauvais résultats avec respectivement 99%, 98% et 93% de poissons non-durables", détaille-t-elle.

### **Le rayon surgelé particulièrement visé**

Au rayon surgelé, la situation est "encore plus catastrophique", 95% des poissons examinés n'étant pas issus de la pêche durable, selon l'UFC-Que choisir. Plus de la

moitié des lieux de vente étudiés (55%) proposaient par ailleurs au moins une des quatre espèces qui se trouvaient au moment de l'étude en période de reproduction, "participant ainsi à la fragilisation de ces stocks".

### **Les consommateurs mal informés**

Les méthodes de pêche sont absentes sur un quart des poissons et la zone de pêche n'est pas mentionnée "dans plus d'un cas sur dix. Et quand elle est indiquée, elle est trop souvent indéchiffrable par un consommateur non expert, car exprimée par un code". Ces mentions sont pourtant obligatoires depuis 2014.

### **Vers un indicateur simplifié ?**

L'association demande donc aux pouvoirs publics notamment de "créer un indicateur simplifié intégrant les trois dimensions de la durabilité : zone de capture, méthodes de pêche et saisonnalité". Pour le comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNP MEM), au contraire, "la durabilité de la pêche française se confirme depuis plusieurs années avec reconstitution des stocks comme souligné par la commission européenne elle-même et des stocks de plus en plus nombreux au RMD", le rendement maximal durable, soit la quantité de poissons qu'il est possible de pêcher sans affecter la capacité de la population à se reproduire.

Lien article :

<https://www.europe1.fr/societe/huit-poissons-sur-dix-ne-sont-pas-issus-de-la-peche-durable-3993920>